

Démarche de progrès

Démarche de progrès

En France, ce sont maintenant 55 services qui ont adhéré à la démarche de progrès initiée par le CISME. Une vingtaine d'autres services vont les rejoindre dans les tous prochains mois. Dans notre région, 4 services y participent dans le cadre de l'Association « Santé au Travail en Bretagne » : Lorient, Morlaix, St Malo et QUIMPER.

Dans notre Service, cela va faire bientôt 6 mois qu'a été lancée cette démarche de progrès organisée par le Comité de Pilotage constitué à l'issue de la réunion du 22 décembre 2005 et qui avait été chargé,

- de définir les thèmes de travail et de constituer les groupes correspondants,
- de soutenir, orienter et si besoin recadrer leurs travaux,
- de valider le travail réalisé,
- de définir et d'assurer la mise en oeuvre des moyens nécessaires
- et enfin, d'évaluer les résultats obtenus et de mettre en place les actions d'amélioration.

La composition de ce Comité de Pilotage est la suivante : Michel LE LEZ, Dr Gérard RAVALET, Dr Frédérique SERREAU, Annie LE GRAND, Katell BOSSER, Martine BILLIEN et Valérie LE MOIGNE. Il est assisté dans ses travaux par Bérengère MADEC, Consultante de la Sté Q.S.M.S. qui lui apporte un appui méthodologique dont

l'expérience démontre qu'il permet de soutenir très efficacement l'activité déployée et l'avancement des travaux des différents groupes de travail et du Comité de Pilotage, lui-même.



Depuis le lancement de l'opération, le Comité de Pilotage s'est réuni régulièrement au rythme d'une fois par mois, et la dernière fois, le 19 juin pour faire le point sur les travaux conduits par les premiers groupes de travail et déterminer de nouveaux thèmes de travail pour les prochains mois. Ces groupes constitués au mois de mars 2006 arrivent au terme de leur mission : le moment est donc opportun pour faire un premier point et présenter les axes de travail retenus pour la rentrée de septembre.

Etat d'avancement des travaux de chaque groupe :

GROUPE 1 - SMR : quelle communication pour en clarifier la perception par les employeurs ? (par le médecin, par la secrétaire médicale, par les administratifs, par le Service...)

Le groupe a tout d'abord identifié les différents points d'entrée de la communication à destination des employeurs.

Le groupe a ensuite travaillé sur les supports de communication eux-mêmes (existants ou à créer). Ont ainsi été revus plusieurs documents notamment l'appel de cotisation, le bulletin d'adhésion, la liste des salariés, l'aide à la surveillance médicale renforcée, les lettres et tickets individuels de convocation, les modèles de lettres ou de fax d'accompagnement... De nombreuses propositions de modifications ont ainsi été élaborées. Le tout avec l'objectif d'aider les employeurs dans leurs déclarations SMR : une enquête de validation pourrait ensuite être réalisée auprès des employeurs afin d'évaluer la bonne compréhension des documents émis par le Service.

Le groupe ne rédigera pas de procédures mais fera la liste des documents « refondus » en l'accompagnant de plusieurs modes opératoires selon les métiers (médecins, secrétaires, administratifs). Une dernière réunion est prévue le 6 juillet, à la suite de laquelle la production du groupe sera soumise à validation auprès de la Direction et du Comité de Pilotage.

Composition du groupe : Valérie LE MOIGNE (animatrice) - Laurence ANCIAUX - Marie Christine GENTRIC - Dr Martine HENAFF - Dr Pierre André LEGLEYE - Carole LE JOLY - Dr Gérard RAVALET - Monique VALLE.



GROUPE 2 - Elimination des déchets (déchets médicaux, papiers, matériels hors d'usage...)

Après recherche d'informations auprès des collectivités (14 localités concernées), sur les modes de collecte des déchets, il est apparu qu'il pouvait être envisagé un tri sélectif pour certains centres annexes (les plus importants) mais pas pour tous.



La procédure générale a désormais été finalisée : elle intègre les modes opératoires applicables pour chaque type de déchets (piles, cartons, tubes fluos et halogènes, papiers, déchets infectieux, consommables informatiques et équipements électroniques) en précisant les modalités de collecte, de stockage et d'élimination.

Validée et approuvée par le Comité de pilotage, cette procédure va très prochainement être diffusée à l'ensemble des salariés du Service : elle sera accompagnée d'une note d'information explicative et des moyens techniques supplémentaires vont être mis en place dans les prochaines semaines (sacs jaunes, collecteurs...).

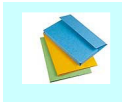


Composition du groupe : Martine BILLIEN (animatrice) - Dr Valérie BERTIN - Dr Claire CABIOC'H - Annie LE GRAND - Valérie LE MOIGNE - Jocelyne L'HARIDON - Laurence PERON



GROUPE 3 - Création d'un dossier d'entreprise

Le support physique du dossier d'entreprise a été retenu et validé par le groupe. Ce dossier sera constitué de 6 sous-dossiers (avec possibilité d'extension à 8), séparés par des intercalaires de couleurs différentes. Plusieurs contacts ont été établis avec le fournisseur pressenti afin d'en finaliser les aspects techniques.



La question du stockage a également été tranchée : ce sera le bureau du médecin (à titre indicatif, l'on estime que 80 documents pourraient être classés par an et par équipe).

Une phase de test est prévue auprès de 6-7 équipes médicales avec chacune 15 à 20 dossiers, mais dans l'attente de la livraison des dossiers-tests, cette expérimentation a été repoussée sur les mois de juillet-août et jusqu'à la mi-septembre. Une réunion d'information animée par Dr Ravalet permettra à chaque binôme de prendre connaissance du support, de définir le nombre de dossiers par type d'entreprise et de bien assimiler la procédure validée par le Comité de Pilotage. En outre, un questionnaire de satisfaction sera donné à chaque participant afin de mesurer la pertinence et la solidité du support et de pouvoir faire remonter toutes les modifications demandées par les utilisateurs. La décision définitive sera soumise aux médecins lors de la réunion du 14 septembre à la suite de laquelle sera confirmée la commande et diffusée la procédure d'utilisation auprès de l'ensemble des médecins et des secrétaires médicales.

L'archivage des éléments du dossier d'entreprise ne sera pas abordé dans cette procédure mais, ultérieurement, dans une procédure spécifique d'archivage.

Composition du groupe : Dr Gérard RAVALET (animateur) - Dr Fabienne EGRETEAU - Nadine LOUBOUTIN - Ghislaine PENSEC - Anne ROSPART - Dr Frédérique SERREAU - Evelyne TALBOT - Dr Laurent TRONCHET

GROUPE 4 - Transmission de la fiche d'aptitude : délais et modalités.

Le groupe a bien progressé sur le thème, à la lumière notamment des pratiques observées dans les autres Services de Santé au Travail et au sein même de notre Service : il en est ressorti la nécessité de tendre vers une plus grande rigueur et une meilleure homogénéité dans l'utilisation même des fiches d'aptitude, dans les supports utilisés et dans leur transmission notamment aux employeurs. Le groupe s'est aidé de documents issus d'autres services de santé au travail et a ainsi pu étudier d'autres aspects comme la notion de postes à déclarer par l'employeur ou encore le motif de la visite.



La réunion du 1^{er} juin a permis de recueillir les éléments permettant de finaliser tout cela sous forme de procédures. Deux procédures ont ainsi été élaborées, l'une sur l'utilisation de la fiche d'aptitude, l'autre sur la transmission de la fiche proprement dite. Elles doivent être soumises pour avis à l'ensemble des médecins lors de leur réunion du 4 juillet. Puis, après validation, diffusées à tous les binômes pour application immédiate (en ce qui concerne les transmissions en recommandés) ou légèrement retardée (s'agissant de l'utilisation des nouveaux modèles de fiches d'aptitude).

Composition du groupe : Michel LE LEZ (animateur) - Dr Muriel BENOIST - Dr Guy COLIN - Dr Marie Pierre KERVENNIC - Christel LE GALL - Sylvie NERZIC - Dr Françoise STANG

Comité de pilotage - Accueil d'un nouveau salarié.

Au-delà de ces 4 thèmes, il est à noter que le Comité de Pilotage lui-même s'est rodé à la démarche en travaillant sur le thème de l'accueil des nouveaux salariés de l'Association, ce qui a permis d'aboutir à la finalisation d'une procédure particulière comportant notamment la liste des informations et documents à donner et la définition du contenu du livret d'accueil. La procédure qui s'est déjà appliquée concrètement, du moins dans ses grandes lignes, lors des derniers recrutements effectués.

De même, le Comité de Pilotage a validé la fiche de poste de la secrétaire - assistante en santé au travail parfaitement conforme aux principes soutenant la démarche de progrès.

Constitution de 4 nouveaux groupes de travail

Les 4 premiers groupes de travail approchant du terme de leurs réflexions, le Comité de Pilotage a décidé de définir 4 nouveaux thèmes de travail et constitué les groupes correspondants chargés de les traiter.

N.B. :

1°. Comme précédemment, la désignation des membres a été effectuée par tirage au sort parmi ceux n'ayant pas encore été sollicités : l'objectif étant que chaque membre du personnel participe à la démarche*.

2°. L'animateur de chaque groupe sera notamment chargé de préparer et de regrouper les éléments nécessaires à la réflexion (état de la réglementation, évaluation des pratiques, expériences d'autres Services de Santé au Travail...) : leurs membres auront à effectuer avant les réunions l'effort de réfléchir au thème qui leur est proposé et d'y venir avec la plus grande ouverture d'esprit.

THEME	ANIMATEUR	MEMBRES	DATES DES REUNIONS
Protocole d'intervention (IPRP et formations)	Michel LE LEZ	Dr LE LAGADEC Dr LUCAS-COCHET Dr SOURDAINE Sophie COURTAY Morgane DESJARDINS Myriam LABOUSSE Françoise PERRON Anne ROSPART	MARDI 12 SEPTEMBRE (10 h.) MARDI 26 SEPTEMBRE (10 h.)

THEME	ANIMATEUR	MEMBRES	DATES DES REUNIONS
Adhésion (mise en œuvre des prestations : visites médicales et A.M.T., dont la fiche d'entreprise)	Dr RAVALET	Dr BIDEAU Dr GAUDUCHEAU Dr ERNANDEZ Marie Christine GENTRIC Valérie GLOAGUEN Cécile LE CORRE Dominique NICOLAS	MARDI 12 SEPTEMBRE (14 h.) JEUDI 28 SEPTEMBRE (14 h.)
Matériel médical et de métrologie (entretien, étalonnage...)	Valérie LE MOIGNE	Dr HERVE Dr LE CHAPELAIN Martine BILLIEN Marthe FERRE Katell BOSSER	LUNDI 11 SEPTEMBRE (14 h.) LUNDI 25 SEPTEMBRE (14 h.)
Examens complémentaires externes	Dr SERREAU Martine BILLIEN	Dr BRUNEL Dr CASTEL Dr GEFFROY Marie Josée KERISIT Cindy MORMAND Magali KERVAGORET	MARDI 12 SEPTEMBRE (10 h.) MARDI 26 SEPTEMBRE (10 h.)

(*) Les autres membres du personnel qui pour l'instant n'ont pas été sollicités restent en réserve pour les prochains groupes de travail : Dr BRULE, Dr DOUGUEDROIT, Dr MORIO-LE REST, Marie DESGRE, Chantal HEMON, Sylvie HOSTIN, Ghislaine JAOUEN, Armelle JOSEPH, Mélanie KERHAIGNON, Viviane LOUDES, Marie STRUILLLOU, Audrey LE PIMPEC, Catherine DUFLOS, Catherine RENOUARD.

Prochaines échéances

Les prochaines réunions du Comité de Pilotage ont été fixées, toujours selon un rythme mensuel et aux dates suivantes : 15 septembre, 14 octobre, 20 novembre et 21 décembre. Ces réunions auront pour objet :

- de valider les conclusions des travaux des différents groupes de travail et d'en assurer la diffusion auprès de l'ensemble du personnel et la mise en œuvre,
- de préparer en concertation avec les animateurs DPS des autres services de la région (cf. réunion du 26 juin à Lorient) les thèmes des formations organisées sur le plan régional dans le cadre de cette démarche de progrès et qui devraient désormais être davantage orientées vers les procédures d'évaluation,
- mais également d'étudier les modalités d'accès en interne à la plate forme Blue Medi, support national de la démarche de progrès, en relation notamment avec la Commission Informatique.

Une réunion de synthèse sera organisée à l'attention de l'ensemble du personnel (vraisemblablement le 21 décembre) pour faire un premier bilan de l'opération, présenter collectivement les résultats obtenus et tracer les perspectives pour l'année 2007.